



Adopter 2 enfants concubine papa biologique décédé

Par **poulette30**, le **18/03/2009** à **13:51**

Bonjour, je vis avec ma concubine depuis plusieurs mois, j'aimerais adopter ses 2 filles, tout en sachant que leur papa biologique est décédé et que ses parents toujours vivants ne prennent aucune nouvelle de leur petite fille, nous allons prochainement nous pacser, quel droit ouvre l'adoption pour les enfants (congés supplémentaires pour l'adoptant etc.....) Dans l'attente , merci

Par **domi**, le **18/03/2009** à **17:19**

bonjour , l'adoption des enfants du conjoint n'ouvre aucun droit supplémentaire .Seules ouvrent des droits les adoptions consenties par :rn-le service social à l'enfancern-un organisme officielrn-une autorité étrangère compétente.rn Domi